BARTRÈS



Gérard Clavé, maire de Bartrès Président de l'association des maires ruraux du 65

Gérard Clavé maire de Bartrès s'est livré à l'exercice des vœux pour 2022, et à celui du bilan et à l'annonce des projets du conseil municipal.

Je vous présente à tous mes vœux de santé et de bonheur pour l'année 2022, pour vous-même et pour tous ceux qui vous sont chers, prenez soin de vous et de vos proches.

Gérard Clavé qui entame son septième mandat, s'est d'abord adressé à ses administrés à qui il ne pourra s'adresser cette année que par le biais du journal municipal et la presse, pour souhaiter ses vœux pour la nouvelle année : Il n'y aura pas de cérémonie de vœux cette année encore, c'est regrettable car c'est un moment de convivialité, de contact avec la population, les associations, les élus, la presse cela nous manque. C'est un peu comme le partage de la galette des rois, c'est aussi un moment où on lance l'année.

L'occasion pour le premier magistrat de regarder dans le rétroviseur, sur l'action accomplie depuis le début de ce nouveau mandat : L'année 2020 a été très compliquée avec une deuxième phase de covid très difficile à gérer.

De ce fait nous avons pris une décision très difficile, l'annulation depuis 2020 de toutes les manifestations sur la commune Bartrès, afin d'éviter que le virus ne se propage, chasse aux œufs de pâques, la Fête locale, le traditionnel vide grenier, le téléthon, l'arbre de Noel pour les enfants du village.

Une période encore difficile

L'année qui s'ouvre, Gérard Clavé la regarde avec prudence au vu d'un début d'année marqué par une recrudescence de la pandémie et des restrictions qui y sont liées, j'espère que ce nouveau variant sera l'une des clés pour la sortie de cette crise mais aujourd'hui, qui peut le dire ?

Au sein de la mairie déjà, le port du masque reste obligatoire, ainsi que les gestes barrières, gel hydrologique distanciations, ainsi que pour les réunions du conseil municipal qui se déroulent à la salle des fêtes dans une grande salle avec un volume important.

Pour l'année 2022, les manifestations sont momentanément annulées tant que le virus sera présent, en espérant la fin de la pandémie, comptant sur votre compréhension à tous.

Gérard Clavé a fait un point sur les réalisations en 2021

Et les futurs projets pour les années à venir

REFECTION ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE:

- -Réfection du chemin du Councat
- -Réfection d'une partie de la route de Lourdes les travaux vont être repris par la routière pour malfaçons.
- -Entretien des accotements et des talus de la voirie, élagage des arbres rue du Cazaillens.

EQUIPEMENT D'ACCEUIL TOURISTIQUE

- -Parking des bus et place saint jean réfection des trottoirs et des bordures.
- -Terrain de jeux réfection des allées et des bordures.
- -Remplacement des jeux devenus obsolètes.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- -Presbytère remplacement des menuiseries extérieures avec double vitrage.
- -Salle Des fêtes remplacement des menuiseries, mise en place d'un plafond chauffant rayonnant électrique.
- -Le montant total des travaux d'investissement pour l'année 2021 s'élève à 285 335,61 € TTC.
- -Ces travaux ont été subventionnés en partie par l'état, la Région, le Département et les fonds de concours de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Comme les années précédentes, **et ce depuis vingt-deux ans**, nous avons fait le choix de ne pas augmenter le taux des taxes des impôts communaux.

LES FUTURS PROJETS POUR LES ANNEES A VENIR

VOIRIE

Réfection et aménagement en deux tranches de la rue de la Garde, mise en place de caniveaux de type CC2, d'un pluvial et un revêtement de la chaussée en enrobé à chaud.

Mise en sécurité de la rue du Coudet afin que deux bus puissent se croiser Réfection et entretien des chemins communaux.

Mise en place de deux miroirs d'angle de rue ainsi que des panneaux de rue

DÉFENSE INCENDIE

Mise en place de poteaux d'incendies.

ENVIRONNEMENT

Maintien du cadre de vie

Mise en place d'un plan communal de sauvegarde face aux aléas climatiques

AIDE SOCIALE

Aide à la personne à domicile et portage des repas par le biais de l'ADMR.